

FIRST CALL
NON OBLIGATOIRE

FIRST CALL
Depuis un téléphone portable ou un téléphone fixe

Le first call permet à l'adhérent de réaliser un premier appel en composant le **09 73 03 02 66** sans avoir préalablement créé son compte

Suite à ce premier appel :

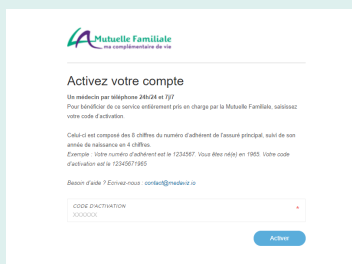
Si l'appel a été passé d'un téléphone portable, l'adhérent reçoit un SMS l'invitant à créer son compte via la page web Medaviz dédiée

Si l'appel a été passé d'un téléphone fixe : lors du 2^{ème} appel, l'adhérent est invité à s'inscrire en téléphonie

INSCRIPTION VIA LA PAGE WEB MEDAVIZ DÉDIÉE
medaviz.com/mutuelle-familiale

Étape 1 :

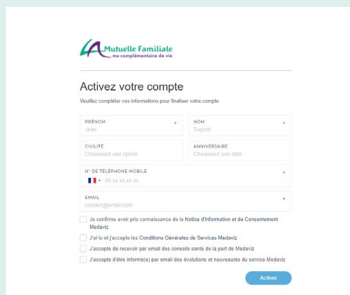
L'adhérent renseigne son code d'activation en saisissant les chiffres du numéro d'adhérent de l'assuré principal suivis des 4 chiffres de son année de naissance et clique sur « Activer »



Étape 2 :

L'adhérent renseigne le formulaire d'inscription (nom, prénom, numéro de téléphone, adresse mail, civilité, date de naissance).
Le numéro de téléphone renseigné peut être un numéro de portable ou un numéro de fixe.

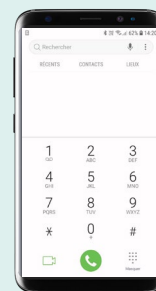
! Le numéro de téléphone renseigné est le numéro à partir duquel l'adhérent pourra joindre les médecins Medaviz.



L'adhérent reçoit un SMS lui confirmant son inscription et lui indiquant :

- Le numéro à composer pour joindre les médecins
 - Le lien de téléchargement de l'application
- Son mot de passe pour se connecter à l'application

INSCRIPTION EN TÉLÉPHONIE
Depuis un fixe ou un mobile



L'adhérent saisit sur son clavier téléphonique les chiffres du numéro d'adhérent de l'assuré principal suivis des 4 chiffres de son année de naissance et termine par #

! Le numéro de téléphone à partir duquel l'adhérent a procédé à son inscription en téléphonie sera le numéro de téléphone à partir duquel il pourra joindre les médecins Medaviz

1 INSCRIPTION

APPELS VIA L'APPLICATION

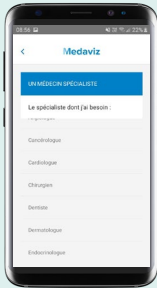
L'adhérent se connecte à l'application en saisissant son numéro de mobile utilisé lors de la création du compte puis renseigne son mot de passe reçu par SMS.

En cas de perte ou d'oubli du mot de passe, l'adhérent a la possibilité de cliquer sur « Mot de passe oublié ? ». Il recevra un SMS pour réinitialiser son mot de passe.

Une fois dans l'application, pour appeler un médecin :



1 / Cliquer sur « Appeler un médecin Medaviz »



2 / Choisir la spécialité souhaitée

! Les spécialistes sont disponibles en temps réel.
Si la spécialité demandée n'est pas disponible, l'appel sera automatiquement redirigé vers un médecin généraliste.



3 / Si besoin, ajouter des pièces-jointes (photo, document ...) puis cliquer sur « Appeler »

Un médecin répondra à l'appel dans un délai de moins de 3 min

Pendant l'échange avec le médecin, ce dernier peut proposer au patient de passer en téléconsultation (visio).

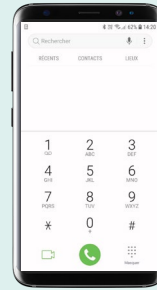
Le patient recevra directement sur l'application une notification de RDV sur laquelle il devra cliquer pour passer en visioconférence avec le médecin.

Les  de l'application

- ✓ Possibilité de joindre des documents
- ✓ Passage en visioconférence sur commun accord avec le médecin
- ✓ Possibilité d'ajouter des numéros supplémentaires (numéros de fixe)

APPELS EN TÉLÉPHONIE

Pour appeler un médecin :

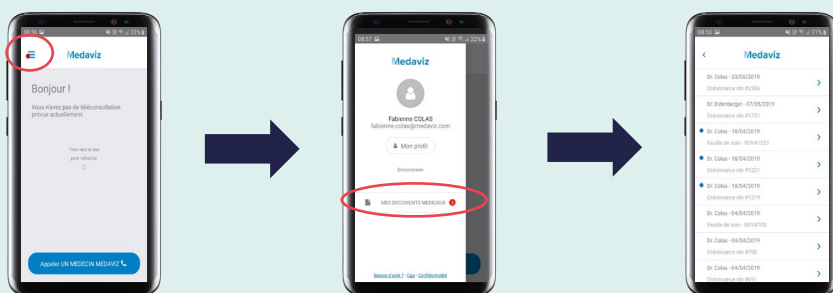


L'adhérent compose le **09 73 03 02 66** sur son clavier téléphonique et choisit la spécialité désirée (1 pour un généraliste, 2 pour un pédiatre)

Il est immédiatement mis en relation avec un médecin qui lui répondra dans un délai de moins de 3 min

! Enregistrer le numéro de Medaviz dans son répertoire pour l'avoir toujours à disposition en cas de besoin.

Suite à l'échange avec le médecin, ce dernier peut prescrire une ordonnance*.
L'adhérent retrouvera sa prescription sur l'application, dans la rubrique « Mon profil » – « Mes documents médicaux »,



L'ordonnance est également adressée par mail, à l'adresse renseignée par l'adhérent lors de son inscription.
! La prescription sera accessible pendant une durée de 7 jours,

** Les médecins Medaviz sont habilités à délivrer des ordonnances à distance. Cependant, la délivrance d'une ordonnance reste à leur libre appréciation dans la mesure où l'échange ne donne pas lieu à un examen clinique et que les professionnels de santé ne connaissent pas les antécédents du patient.*

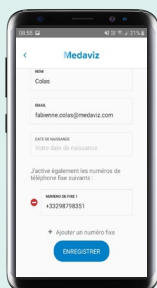
La gestion de profil se fait depuis l'application Medaviz.



Pour modifier les informations relatives à son compte, l'adhérent clique sur « Mon profil » en haut à gauche.

Il a la possibilité de modifier les informations suivantes :

- Nom
- Prénom
- Date de naissance
- Civilité



L'adhérent peut également ajouter des numéros de fixe supplémentaires à partir desquels il pourra joindre Medaviz.

! Le numéro de téléphone principal ne peut être modifié (il s'agit de l'identifiant du compte). Ainsi, en cas de changement de numéro de téléphone, l'adhérent crée un nouveau compte en renseignant les nouvelles informations relatives à sa nouvelle ligne téléphonique. Pour supprimer un ancien compte, l'adhérent peut adresser un mail à contact@medaviz.io

Les ayants-droits peuvent également créer leur compte Medaviz.

Pour cela, il leur suffit de suivre la même procédure que l'assuré principal, à savoir :

- Créer leur compte via medaviz.com/mutuelle-familiale ou en téléphonie avec le numéro de téléphone à partir duquel l'ayant droit souhaite pouvoir contacter Medaviz
- Utiliser le code d'activation de l'assuré principal
- Renseigner dans le formulaire leur propre numéro de téléphone et leurs informations personnelles

5 comptes Medaviz peuvent ainsi être créés pour les ayants-droits.